

DES MESURES D'ÉCONOMIES QUI REMETTENT EN CAUSE LE TRAVAIL DES ACTEURS DE L'ÉCOLE

Il y a un mois je vous annonçais les grandes lignes du plan d'économies proposé par des experts au gouvernement de la FWB.

Le verdict est tombé et diverses mesures vont toucher de plein fouet notre enseignement obligatoire en Communauté française, écoles comme réseaux d'enseignement.

Concernant les bâtiments scolaires, les dotations ne seront pas indexées en 2026. Par ailleurs, la Fédération Wallonie-Bruxelles prendra désormais à sa charge les intérêts des emprunts faits par les écoles qu'elle garantit, à concurrence de 1,25%. Le solde sera lui à charge des PO.

Dans l'enseignement secondaire, on assiste à la disparition dès septembre 2026 de l'enseignement différencié en première année. Le gel des subventions de fonctionnement est une autre des mesures prises par le gouvernement. L'obligation de la gratuité est, certes, étendue jusqu'en 6^e primaire, soit deux fois plus d'élèves, mais avec des moyens réduits de moitié. À charge, ici aussi, pour les PO de combler la différence avec les subventions de fonctionnement. Devra-t-on arbitrer les dépenses liées à la gratuité et les frais de chauffage ?

Au niveau des enseignants, la mesure significative est l'augmentation de 2 heures de la charge des enseignants de la 4^e à la 6^e secondaire. Cette mesure peut faire croire qu'ils ne travaillent pas actuellement à temps plein, et ce depuis toujours... ou qu'ils travailleront plus pour gagner moins.

Les réseaux d'enseignement seront également durement touchés. Le SeGEC devrait perdre 30 % des moyens prévus pour les cellules de soutien et d'accompagnement (CSA) et pour la gestion de ses missions. Cumulés, cela devrait représenter environ 60 équivalents temps plein de détachés qui retourneront en classe. Ce sont 15 % de nos services qui seront amputés.

Si on y ajoute la modification du tronc commun, principalement en 3^e, ces diverses mesures montrent combien des changements de paradigme s'annoncent. Dans la carrière des enseignants, dans le programme d'études des 3 premières années du secondaire, dans la gestion des bâtiments ou encore dans la capacité du SeGEC à soutenir ses

membres, les directions et les équipes éducatives. À moyens réduits, il sera nécessaire de faire des choix qui prioriseront nos actions. Il y a de bonnes raisons d'exprimer tantôt notre déception, tantôt notre colère, en tout cas notre désapprobation.

Des décisions plus positives

L'enseignement supérieur n'est quasiment pas touché. La volonté du gouvernement est d'augmenter fortement les recettes qui, selon leurs dires, devrait toucher fortement 63% de la population étudiante des hautes écoles et universités. Les autres étudiants bénéficiant d'une réduction ou de la gratuité pour près de 25%. Les centres PMS (on annonce un renforcement du cadre, sans plus de précision à ce stade) et l'enseignement pour adultes ne sont pas affectés. Dans l'enseignement fondamental, des moyens nouveaux devraient permettre de renforcer l'accompagnement individualisé en P3 et P4 en lien avec le programme CLE (Calculer, Lire et Ecrire).

Globalement, il est difficile d'accepter ces mesures et nous ferons savoir aux politiques notre désapprobation. S'il y a une nécessité économique de réduire la voilure, les choix touchent à la mise en œuvre du Pacte d'excellence et à tout l'investissement portés par les acteurs du terrain et le SeGEC. C'est une remise en cause nette des choix opérés par les acteurs du Pacte pour un Enseignement d'excellence, politiques compris.

Au-delà de ce que l'État veut aujourd'hui, n'oublions jamais que nos « écoles » ont un projet éducatif fort qui est né en dehors de la sphère étatique. Notre projet fait du jeune un acteur de sa formation et un citoyen responsable. C'est cela qui est central et qui dépasse les réformes successives. Malgré les tempêtes, nous n'avons jamais baissé les bras. Restons des chorégraphes de l'espérance. Gardons à cœur que notre action est déterminante dans la construction d'une société qui se veut plus égalitaire et respectueuse des qualités de chacun et chacune.

Puison dans l'essentiel, l'envie de poursuivre notre mission et faisons savoir nos désapprobations.

Alexandre Lodez,

Secrétaire général | 5 novembre 2025